

La Commune de Quillan est située en zone à très faible sismicité mais non négligeable. Les constructions sont soumises aux normes de construction parasismique.



### Comment se protéger en cas de Tremblement de Terre ?

#### Avant un séisme :

- S'informer, privilégier les constructions parasismiques.
- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité.
- Fixer les appareils et les meubles lourds, éviter de placer des objets lourds sur des étagères.
- Repérer un endroit où se mettre à l'abri.
- S'informer des mesures de sauvegarde.
- Pendant la première secousse.

#### Au moment de la secousse

##### En voiture :

- S'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

##### Dans la maison :

- Prendre garde aux chutes d'objets.
- Rester où l'on est :
- A l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse, ou sous des meubles solides,
- S'éloigner des fenêtres.

##### A l'extérieur :

- Ne pas rester sous des fils électriques, s'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures...



## Après la première secousse

- Couper l'eau, l'électricité et le gaz.
- Ne pas allumer de flamme et ne pas fumer (risque d'explosion).
- Evacuer le plus vite possible les bâtiments en emportant papiers personnels, vêtements chauds, médicaments. Indispensables et radio portative.
- Ne pas téléphoner. Ne pas encombrer le réseau téléphonique : le laisser libre pour les secours.
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, ils seront pris en charge, par les enseignants.
- Ne pas toucher les câbles tombés à terre.
- Ne pas pénétrer dans les bâtiments.
- Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre.